



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CEREMIX PLUS MG

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit CEREMIX PLUS MG

Numéro du produit 13829

Indications sur l'enregistrement REACH Ce produit n'est pas classé dangereux, les données de cette fiche sont transmises à titre d'information.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Biocatalyseur Industrie Agro-Alimentaire Industrie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 13829

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger EUH208 Contient du BETA-GLUCANASE (ENDO-1,3(4)-), AMYLASE, A-, PROTEASE (NEUTRAL). Peut produire une réaction allergique.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

CEREMIX PLUS MG

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

PROTEASE (NEUTRAL)		0.1 - < 1%
Numéro CAS: 9080-56-2	Numéro CE: 232-991-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120763416-51-XXXX

Classification

Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Irrit. 2 - H319
 Resp. Sens. 1 - H334
 STOT SE 3 - H335

BETA-GLUCANASE (ENDO-1,3(4)-)		0.1 - < 1%
Numéro CAS: 62213-14-3	Numéro CE: 263-462-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120770927-39-XXXX

Classification

Resp. Sens. 1 - H334

AMYLASE, A-		0.1 - < 1%
Numéro CAS: 9000-90-2	Numéro CE: 232-565-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119938627-26-XXXX

Classification

Resp. Sens. 1 - H334

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Essoufflement. Respiration sifflante/difficultés à respirer. Toux. Les effets peuvent être retardés.
Ingestion	Peut provoquer une irritation.

CEREMIX PLUS MG

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau.

Contact oculaire Peut être légèrement irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. Les effets peuvent être retardés.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante.

Produits de combustion dangereux En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Eviter la formation et la dispersion de poussières. Eviter la formation de brouillards.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Prévoir une ventilation suffisante. Eviter la formation et la dispersion de poussières. Collecter les poudres en utilisant un aspirateur à poussières avec un filtre à particules ou balayer avec précaution dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Eviter la formation de brouillards.

CEREMIX PLUS MG

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à des températures comprises entre 0°C et 25°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

AMYLASE, A- (CAS: 9000-90-2)

DMEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 60 ng/m³
Consommateur, Professionnel - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 15 ng/m³

PNEC

- eau douce; 5.2 µg/l
- eau de mer; 0.52 µg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 65000 µg/l

BETA-GLUCANASE (ENDO-1,3(4)-) (CAS: 62213-14-3)

DMEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 60 ng/m³

PROTEASE (NEUTRAL) (CAS: 9080-56-2)

DMEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 60 ng/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques, résistantes aux poussières.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

CEREMIX PLUS MG

Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.
Mesures d'hygiène	Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à particules, type P3. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Granules.
Couleur	Blanc cassé.
Odeur	Légère.
Densité relative	1.05
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information disponible.
----------------------------	--------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
---	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucun connu.
-------------------------------	--------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.
--	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Pas d'information disponible.
------------------------------	-------------------------------

Sensibilisation respiratoire

CEREMIX PLUS MG

Sensibilisation respiratoire Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante.

Inhalation	Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Essoufflement. Respiration sifflante/difficultés à respirer. Toux. Les effets peuvent être retardés.
Ingestion	Peut provoquer une irritation.
Contact cutané	Peut être légèrement irritant pour la peau.
Contact oculaire	Peut être légèrement irritant pour les yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

PROTEASE (NEUTRAL)

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale,

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Sensibilisant.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

BETA-GLUCANASE (ENDO-1,3(4)-)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 000,0

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, OECD 401 OECD 420

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant. OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant. OECD 405

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. OECD 471 OECD 476

CEREMIX PLUS MG

AMYLASE, A-

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >2000 mg/kg, Orale, OECD 401

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant. OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant. OECD 405

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

PROTEASE (NEUTRAL)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: >18.4 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 3.24 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes ErC₅₀, 72 heure: 0.518 mg/l, Algues
OECD 201

BETA-GLUCANASE (ENDO-1,3(4)-)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson OECD 203
CL₅₀, 96 hours: >100 mg/l mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques OECD 202
CE₅₀, 48 hours: >100 mg/l mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes CE₅₀, 72 heures: > 100 mg/l, Algues
aquatiques

AMYLASE, A-

toxicité aquatique aiguë

CEREMIX PLUS MG

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 58.3 - 326.7 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 31.7 - 457 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: >= 5.2 mg/l, Algues OECD 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

PROTEASE (NEUTRAL)

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable. OECD 301
-------------------------------------	---

BETA-GLUCANASE (ENDO-1,3(4)-)

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable. OECD 301
-------------------------------------	---

AMYLASE, A-

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable. OECD 301
-------------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

PROTEASE (NEUTRAL)

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
-------------------------------------	--------------------------------------

Coefficient de partage	log Pow: < 0
-------------------------------	--------------

BETA-GLUCANASE (ENDO-1,3(4)-)

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
-------------------------------------	--------------------------------------

Coefficient de partage	log Pow: < 0
-------------------------------	--------------

AMYLASE, A-

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
-------------------------------------	--------------------------------------

Coefficient de partage	log Pow: < 0
-------------------------------	--------------

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

CEREMIX PLUS MG

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Eviter la formation et la dispersion de poussières. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

CEREMIX PLUS MG

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

CEREMIX PLUS MG

Sigles et abréviations utilisés dans la classification	Acute Tox. = Toxicité aiguë Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique
Références littéraires clés et sources de données	Information du fournisseur.
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	18/03/2021
Numéro de version	2.000
Remplace la date	15/04/2015
Numéro de FDS	13829
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. EUH208 Contient du BETA-GLUCANASE (ENDO-1,3(4)-), AMYLASE, A-, PROTEASE (NEUTRAL). Peut produire une réaction allergique.
Signature	J Spenceley

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.